

Règlement

Le tournoi est ouvert à tous les membres des Fédérations agréés par l'ITTF. Il se déroule sur 6 tables.

Les rencontres se déroulent en 3 sets gagnants. Le tournoi sera disputé avec des balles TIBHAR blanches homologuées.

Des poules de 3 ou 4 joueurs sont prévues en fonction du nombre d'inscrit par série.

Le juge arbitre se réserve le droit de modifier les séries suivant le nombre d'inscrits, et en avertissant les joueurs concerné lors de l'élaboration des tableaux

L'organisation décline toutes responsabilités en cas d'accident, de perte ou de vol. Chaque joueur est personnellement responsable des dommages qu'il occasionne.

Le tournoi est doté de prix en espèces et/ou en cadeaux repartis selon les catégories et le nombre de participants.

Pour tout litige, le juge arbitre et/ou son adjoint prendront toutes les mesures nécessaires au bon déroulement de l'épreuve.

La tenue sportive sera exigée à la table.

Il est interdit de fumer dans la salle, ainsi que d'y amener des boissons contenues dans du verre.

Les joueurs inscrits qui ne répondent pas à l'appel du Juge Arbitre, devront verser le montant de leur inscription au compte n° BE10 2750 4673 0504 de la Palette Saint-Piat Tournai et ce, dans les 15 jours.

Chaque joueur peut s'inscrire dans 2 séries, dont, obligatoirement sa série de classement, la seconde étant la série supérieure.

N.B. : pour toutes informations complémentaires : Mathieu Jasinski GSM : 0472/93.18.99, e-mail : jasinski.mathieu@gmail.com